

---

**Conférence des Parties  
chargée d'examiner le Traité  
sur la non-prolifération  
des armes nucléaires en 2005**

5 mai 2005  
Français  
Original: anglais et chinois

---

New York, 2-27 mai 2005

**Mesures prises pour faire avancer le processus de paix  
au Moyen-Orient et favoriser la création d'une zone  
exempte d'armes nucléaires dans cette région**

**Rapport présenté par la République populaire de Chine**

La Chine a toujours suivi avec attention l'évolution de la situation au Moyen-Orient, attaché une grande importance au processus de paix et soutenu activement les efforts déployés en vue de créer une zone exempte d'armes nucléaires dans la région. Conformément aux dispositions du Document final de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2000, la Chine soumet le présent rapport afin d'exposer les mesures qu'elle a prises à cet égard.

**1. La Chine soutient tous les efforts faits au niveau multilatéral pour favoriser le processus de paix au Moyen-Orient**

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Chine suit toujours de près l'évolution de la situation au Moyen-Orient et s'efforce activement de faciliter et de promouvoir le processus de paix. La Chine plaide constamment, tant au niveau bilatéral que multilatéral et par tout autre moyen à sa disposition, en faveur de pourparlers de paix, et prie instamment Israël et la Palestine de résoudre leurs litiges territoriaux par la voie de la négociation politique. Ce faisant, elle a joué un rôle unique dans la facilitation du processus de paix au Moyen-Orient.

**1) Efforts vigoureux déployés par les dirigeants chinois pour promouvoir des pourparlers de paix**

Lors de la visite qu'il a effectuée en Israël et en Palestine en avril 2000, Jiang Zemin, qui était alors Président de la Chine, s'est adressé aux dirigeants israéliens et palestiniens et a mis l'accent sur la nécessité d'entamer des pourparlers de paix, faisant remarquer que « la paix est ce qu'il y a de plus précieux ». Dans le même mois, le Président Jiang Zemin a rencontré le Président égyptien Moubarak à Alexandrie. Tout en insistant sur le principe « terre contre paix », le Président Jiang a souligné l'importance de la réconciliation nationale entre les nations arabe et juive pour parvenir à la paix au Moyen-Orient, estimant qu'il s'agissait d'un processus inexorable, et fait observer que les négociations en faveur de la paix et non



l'utilisation de la force, la coopération plutôt que la confrontation, la compréhension et la tolérance au lieu de l'hostilité et de l'exclusion étaient les seules voies qui permettraient d'aboutir au règlement de cette question. Le processus de paix au Moyen-Orient devrait privilégier le respect de l'intégrité territoriale et de l'indépendance souveraine des pays concernés, des droits légitimes du peuple palestinien, y compris de leur droit à un État souverain, et garantir que ces deux nations puissent cohabiter en harmonie.

En 2001, Li Peng, qui était alors Président du Congrès national du peuple, Li Ruihuan, qui était Président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois, et Hu Jintao, qui en était le Vice Président, se sont rendus tour à tour au Moyen-Orient pour tenter de rapprocher les parties concernées. En 2002, lors de visites en Asie occidentale et en Afrique du Nord et à l'occasion de la venue de dirigeants de ces pays en Chine, le Président Jiang Zemin, le Premier Zhu Rongji et d'autres responsables politiques chinois ont expliqué clairement la position de la Chine sur la question du Moyen-Orient. En 2003, lors d'entretiens privés ou téléphoniques avec des responsables étrangers, le Président Hu Jintao et d'autres responsables politiques chinois ont exposé la position de la Chine sur le processus de paix au Moyen-Orient afin d'obtenir leur soutien.

En outre, le Ministre chinois des affaires étrangères a entamé plusieurs séries de consultations en coordination avec ses homologues israélien, palestinien, égyptien, américain, russe, britannique et français ainsi qu'avec les responsables de la Ligue arabe et de l'Organisation de la Conférence islamique, par téléphone ou par échange de lettres.

## **2) Propositions de la Chine en vue du règlement de la question du Moyen-Orient**

À de nombreuses reprises, la Chine a mis en avant ses opinions et ses propositions compte tenu de la situation particulière du processus de paix au Moyen-Orient à différentes périodes de l'histoire. Fin 1997, pendant la visite qu'il a effectuée dans cinq pays du Moyen-Orient, Qian Qichen, qui était alors Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, a présenté plusieurs propositions pour résoudre la question du Moyen-Orient. Il a souligné que les négociations de paix devraient s'appuyer sur les résolutions pertinentes de l'ONU et a insisté sur le respect du principe « terre contre paix » adopté à la Conférence sur la paix de Madrid. Il a également demandé qu'il soit mis fin au terrorisme et à la violence sous toutes ses formes, et prôné le resserrement des liens de coopération économique régionale et l'instauration d'une prospérité et d'un développement communs.

En décembre 2001, le Ministre des affaires étrangères Tang Jiaxuan a réaffirmé la position de la Chine sur la question du Moyen-Orient à l'occasion de son voyage au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Égypte et au siège de la Ligue arabe. Il a souligné que la Chine s'opposait à l'usage abusif de la force par Israël à l'encontre de la Palestine et a demandé la fin de l'occupation des territoires arabes par Israël et la restauration des droits légitimes du peuple palestinien conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, tout en garantissant la sécurité d'Israël. Il a également invité la communauté internationale à redoubler d'efforts et lancé un appel en faveur d'un rôle accru du Conseil de sécurité à cet égard.

### **3) Médiation de l'Envoyé spécial chargé de la question du Moyen-Orient**

En septembre 2002, en réponse à l'appel lancé par des pays du Moyen-Orient, notamment par des pays arabes, la Chine a désigné un envoyé spécial sur la question du Moyen-Orient en vue d'intensifier encore les contacts et les échanges avec les pays concernés et la communauté internationale et de mieux contribuer à l'instauration d'une paix rapide dans cette région.

En novembre 2002, l'Envoyé spécial Wang Shijie a effectué son premier voyage pour la paix au Moyen-Orient. Il s'est rendu en Égypte, au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Israël et en Palestine et s'est entretenu avec les envoyés spéciaux pour le Moyen-Orient des membres du « Quatuor » (à savoir les États-Unis, l'Union européenne, la Fédération de Russie et l'Organisation des Nations Unies) qui se trouvaient dans la région.

En mai 2003, l'Envoyé spécial de la Chine s'est rendu en Israël et en Palestine pour exposer le point de vue de la Chine sur la question du Moyen-Orient. Il a souligné que la Chine accueillait avec satisfaction le plan de paix pour le Moyen-Orient tel que défini dans la Feuille de route; il a également invité les deux parties à mettre fin immédiatement à la violence et aux représailles constantes, il a réaffirmé le soutien de la Chine à la création d'un État palestinien indépendant dans les plus brefs délais, et insisté sur la nécessité de respecter le droit du peuple palestinien de choisir son propre système politique ainsi que de reconnaître la légitimité de ses dirigeants élus démocratiquement. Il a également demandé que soit instauré un mécanisme de suivi international juste, digne de foi et efficace. En novembre, l'Envoyé spécial a visité la Syrie, l'Égypte, le Liban, l'Arabie saoudite, la Palestine et Israël et a rencontré le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU dans le Sud-Liban. Au cours de la même année, l'Envoyé spécial a assisté à une réunion internationale sur l'Initiative de Genève, et a exprimé son appui à un règlement pacifique de la question du Moyen-Orient.

En juin et en septembre 2004, l'Envoyé spécial de la Chine s'est rendu en Égypte, au Liban, en Israël, en Syrie, en Jordanie et en Palestine et a souligné la position équitable et équilibrée de son pays s'agissant de la question du Moyen-Orient, laquelle a été accueillie avec un vif intérêt par toutes les parties concernées. L'Union européenne, la France et la Russie ont manifesté à plusieurs reprises leur volonté d'intensifier les consultations et la coordination avec la Chine à cet égard.

En mars 2005, l'Envoyé spécial a visité la Palestine, Israël, l'Égypte ainsi que la Fédération de Russie pour des échanges de vue sur les efforts faits pour promouvoir la paix.

### **4) Efforts déployés récemment pour promouvoir la paix**

Lorsque le Président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, est décédé à la fin de l'année 2004, le Président Hu Jintao a adressé un message de condoléances à la partie palestinienne, le Vice-Président Zeng Qinghong s'est rendu à l'ambassade de Palestine en Chine pour présenter ses condoléances et le Vice-Premier Ministre chinois Hui Liangyu a assisté aux funérailles du Président Arafat en qualité d'envoyé spécial du Président Hu. En décembre, le Conseiller d'État Tang Jiaxuan s'est rendu en Palestine et en Israël afin d'aider les deux parties à résoudre leurs différends respectifs. Il a présenté une proposition en quatre points concernant le règlement de la question du Moyen-Orient, à savoir renforcement de la confiance

mutuelle, reprise des pourparlers de paix, relance de la Feuille de route et création d'un État indépendant. Il a souligné que la Feuille de route constituait un plan acceptable et réaliste de règlement de la question en l'état, insisté sur le respect des droits légitimes des Palestiniens et la création rapide d'un État palestinien en garantissant dans le même temps l'entière sécurité de l'État d'Israël. Des efforts doivent être faits pour instaurer une paix globale et durable au Moyen-Orient. L'évolution du processus de paix devrait être associée à un renforcement de la coopération économique entre les pays de la région ainsi que de la paix et de la stabilité afin de garantir la coexistence pacifique des nations arabe et juive. La communauté internationale devrait intensifier ses efforts en faveur de la paix. Tang Jiaxuan a déclaré que la Chine était favorable à un rôle accru de l'ONU, notamment du Conseil de sécurité, y compris par la convocation d'une conférence internationale sur la question du Moyen-Orient afin d'accroître le soutien international au processus de paix au Moyen-Orient.

La Chine apporte un appui et une assistance à la Palestine depuis longtemps, dans la limite de ses capacités. En 2004, l'aide diverse fournie à ce pays s'est élevée à 70 millions de renminbi.

En janvier 2005, à l'invitation de la partie palestinienne, la Chine a envoyé une mission d'observation en Palestine pour l'élection du Président de l'Autorité palestinienne. À l'occasion d'échanges avec différents responsables palestiniens, la Chine a fait savoir clairement qu'elle attachait une grande importance à l'élection palestinienne et qu'elle lui accordait un soutien ferme. En mars 2005, le Ministre adjoint des affaires étrangères Dai Bingguo a assisté à la Conférence de Londres sur le soutien à l'Autorité palestinienne. Lors de la Conférence, il a exposé la politique actuelle de la Chine sur la question du Moyen-Orient et rappelé la proposition en quatre points présentée par le Conseiller d'État Tang Jiaxuan lors de son récent voyage en Palestine et en Israël.

## **2. La Chine appuie les efforts visant à établir une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient**

La Chine s'est depuis longtemps inconditionnellement engagée à ne pas utiliser ou menacer d'utiliser l'arme nucléaire contre des États non dotés de l'arme nucléaire ou dans des zones exemptes d'armes nucléaires et elle a toujours soutenu les efforts que faisaient les pays pour créer, par la voie de consultations volontaires, des zones exemptes d'armes nucléaires. En 1992, à l'occasion de son accession au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Chine a solennellement appelé tous les États dotés d'armes nucléaires à s'engager à soutenir les propositions visant à établir des zones exemptes d'armes nucléaires, à respecter le statut de ces zones et à s'acquitter des obligations correspondantes.

La Chine estime que l'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires est de nature à prévenir la prolifération des armes nucléaires et à renforcer le régime international de non-prolifération. Dans les régions où il existe des tensions, les risques de prolifération nucléaire sont plus grands encore. D'emblée, la Chine a donc exprimé clairement son appui aux efforts que faisaient les pays du Moyen-Orient pour faire de leur région une zone exempte d'armes nucléaires, car elle est convaincue que de tels efforts peuvent aider à atténuer les tensions et à contribuer au règlement de la question du Moyen-Orient.

La Chine a également indiqué qu'elle était favorable à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient, dans le cadre du système des Nations Unies. Chaque année depuis 1974, l'Assemblée générale a adopté une résolution proposée par l'Égypte sur l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient. Le Président Moubarak a également proposé une initiative en faveur de la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive dans la région du Moyen-Orient et a engagé tous les États de la région à s'employer activement à réaliser cet objectif et à entamer de réelles négociations sur la question. La Chine a systématiquement soutenu ces résolutions et cette initiative et elle a également approuvé la décision sur la question du Moyen-Orient adoptée par la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 1995.

La Chine a également encouragé activement au niveau bilatéral l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient. À l'occasion d'entretiens de haut niveau avec les dirigeants des pays de la région, elle a notamment salué à plusieurs reprises les efforts déployés dans ce sens et a constamment réaffirmé sa position sans équivoque en faveur de la création d'une telle zone.

En décembre 2003, la Libye a décidé d'abandonner ses programmes de fabrication d'armes de destruction massive, notamment un programme de fabrication d'armes nucléaires. La Chine a salué cette évolution, estimant que cette décision servait le régime international de non-prolifération et était propice à l'avènement de la paix et de la stabilité dans la région. La Chine a également soutenu les efforts de la communauté internationale pour régler de façon appropriée la question nucléaire iranienne, par des négociations menées dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie atomique. À cet effet, la Chine appuie les négociations en cours entre l'Iran et trois États membres de l'Union européenne en vue d'élaborer un plan de règlement à long terme de cette question. La Chine estime que l'accession d'Israël au Traité sur la non-prolifération et le placement de toutes ses installations nucléaires sous les garanties généralisées de l'AIEA sont des moyens essentiels de réaliser l'objectif de l'accession de tous les pays du Moyen-Orient au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ainsi qu'au renforcement du régime international de non-prolifération.

Avec la communauté internationale, la Chine est disposée à continuer à contribuer à la réalisation de la paix au Moyen-Orient et à l'établissement rapide d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région.